

COMpte RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JANVIER 2026

L'Assemblée générale d'EGALE s'est tenue le jeudi 28 janvier 2026, à 18h30, à la MVAC15, 22 rue de la Saïda, Paris 15^e et en visioconférence Zoom.

On compte 45 présents ou représentés (dont les représentants des deux associations membres).

La présidente, Françoise Laborde, déclare ouverte l'assemblée générale. Elle adresse ses meilleurs vœux ainsi que ceux d'EGALE à tous les membres en précisant qu'il convient de garder espoir malgré la conjoncture. Elle dit espérer que chacun a bien reçu la carte de vœux EGALE qui met en exergue la phrase de Nelson Mandela : « *L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde* ». La présidente précise qu'elle n'a pas jugé utile de convoquer préalablement une réunion du conseil d'administration car il n'y a pas de poste d'administrateur à renouveler. Elle proposera des dates s'agissant du colloque annuel et du conseil d'administration en cours de séance.

Elle présente les excuses de Maryse Carrère et Bernard Ferrand.

Les points de l'ordre du jour ont été successivement abordés :

1. Compte rendu d'activité, par Marcelle Barry, secrétaire générale

Le rapport d'activité (Annexe 1) est voté à l'unanimité.

2. Compte rendu financier et budget prévisionnel, par Gérard Meydiot, trésorier

Le compte rendu financier (Annexe 2) est approuvé à l'unanimité.

La situation financière (Annexe 3) est adoptée à l'unanimité.

Le budget prévisionnel (Annexe 4) est adopté à l'unanimité.

3. Questions diverses

Aucune question diverse.

4. Perspectives par Françoise Laborde, Présidente

La présidente choisit d'être assez brève concernant le fonctionnement et les activités récurrentes tout en insistant que ce sont ces actions qui permettent de promouvoir notre association, et en particulier, les cafés laïques, les entretiens, les formations d'adultes et d'enfants, collégiens, lycéens ou étudiants, etc.

Elle insiste sur la préparation du colloque 2026. C'est à cette occasion que le conseil d'administration sera convoqué pour finaliser et mettre en place l'organisation des tables rondes et le choix des invités. Le thème choisi et validé lors de l'assemblée générale est « *Religions et démocraties* ». Ce colloque devrait se tenir au Sénat le 5 ou le 8 juin en présentiel ou en visioconférence.

De même, nous serions co-organisateurs d'un colloque avec la section de Paris du Parti Socialiste Ouvrier Espanol (le PSOE) et la loge parisienne du Grand Orient latino-américaine (GOLA) sur le thème « *La laïcité dans les pays hispanophones* ». La date envisagée est fin septembre 2026 mais n'est pas encore tout à fait finalisée.

La présidente remercie tous les participants et les encourage à rejoindre les équipes dans les différentes commissions.
La séance est levée à 20h18.

La présidente



Françoise Laborde, Présidente

La secrétaire générale



Marcelle Barry, secrétaire générale

DOCUMENTS ANNEXES

1. Compte rendu d'activité
2. Résultats financiers année 2025
3. Situation financière au 1^{er} janvier 2026
4. Budget prévisionnel 2026
5. Composition du Conseil d'administration et du Bureau d'EGALE
(pour rappel)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Notre association comportait 1614 adhérents au 31 décembre 2025 dont 137 adhérents individuels (7 de plus qu'en 2024) auxquels s'ajoutent les adhérents de trois associations amies (L'Haycité, Laïcité 40 et Grande Loge Mixte Universelle).

Nos activités se sont poursuivies à la fois en présentiel et en visioconférence par Zoom, afin d'offrir à tous les adhérents, où qu'ils se trouvent géographiquement, la possibilité d'y participer. Elles ont été dictées par une volonté d'agir concrètement et l'ambition d'obtenir des résultats tangibles.

1. Le site Web egale.eu et les réseaux sociaux

Notre site est géré par Jean-Pierre Gross.

67 articles ont été publiés en 2025, ce qui porte à 819 le nombre d'articles présents sur le site. Celui-ci a comptabilisé environ 6000 visiteurs (+5.4%) dans l'année pour environ 31000 vues (+12.9%).

L'intelligence artificielle est désormais utilisée pour illustrer une partie des articles de façon à éviter les problèmes de droits d'auteur.

Rappelons que les vidéos de nos colloques et de la plupart des « Entretiens d'EGALE » sont visibles sur le site. Certaines interventions dépassent les 1000 visionnages. Elles constituent une excellente source de documentation à consulter.

2. Les actions notables en France

Le colloque annuel

Il a eu lieu le 16 mai 2025 sur le thème « LA LAICITE A L'ECOLE : REALITES ET PERSPECTIVES », en collaboration avec Vigilance Collèges Lycées, au Palais du Luxembourg et en webinaire simultanément. Nous avions 139 inscrits en présentiel et une cinquantaine en webinaire.

Je vous engage à visionner les vidéos des interventions sur le site egale.eu, ainsi que les vidéos de nos précédents colloques pour ceux qui n'avaient pas pu y assister. Elles constituent une ressource importante d'information et de réflexion.

Les Cafés laïques

Ils ont eu lieu au Patronage laïque Jules Vallès, le premier lundi du mois, de janvier à décembre avec une interruption pendant l'été. Leur animation est répartie sur trois intervenants : Jean-Claude Boual, Martine Cerf, Marc Horwitz, avec parfois des intervenants invités.

Date	Thème	Animation
13 janvier 2025	<i>Un lotissement chrétien à l'île-Bouchard, avant cent autres ?</i> avec Didier Vanhoutte, membre de l'ALB (Association Laïque Bouchardaise)	Jean-Claude Boual
10 février 2025	<i>Les États-Unis de Trump peuvent-ils rester une démocratie laïque ?</i>	Marc Horwitz
10 mars 2025	<i>Journée internationale du droit des femmes</i> avec Martine Storti, journaliste et écrivaine, autrice	Jean-Claude Boual
07 avril 2025	<i>Les migrations et la laïcité</i> avec Jean-Pierre Weissenberg, président fondateur de l'association AGORA 21	Martine Cerf
12 mai 2025	<i>La laïcité au Québec</i>	Marc Horwitz
16 juin 2025	<i>Loi sur la fin de vie, une loi laïque ?</i>	Martine Cerf
6 octobre 2025	<i>Une ville sous influence</i>	Martine Cerf
10 novembre 2025	<i>Et si on imaginait une école de demain européenne et laïque ?</i>	Marc Horwitz
1er décembre 2025	<i>Ré-évangéliser la France et l'Europe</i>	Jean-Claude Boual

Les Entretiens d'EGALE

Quatre entretiens ont été réalisés en visioconférence réservée aux membres de l'association :

Date	Thème	Animation
22 janvier 2025	<i>Le projet de civilisation de la République laïque</i>	Martine Cerf & Gérard Levistre d'EGALE
11 mars 2025	<i>Quels leviers pour une école moins inégalitaire en France ?</i>	Jean-Paul Delahaye
12 juin 2025	<i>Extrême droite et catholicisme ultra conservateur en France</i>	Juliette Grange
23 octobre 2025	<i>La question du voilement des fillettes</i>	Michèle Vianès

Les conférences

EGALE organise des conférences et participe à des événements opérés par des organisations amies :

- Le 11 janvier 2025 à 11h, au 10 rue Nicolas Appert, 75011 Paris (anciens locaux de Charlie), rassemblement, 10 ans après les attentats terroristes de janvier 2015, à l'appel du Printemps républicain, du Comité Laïcité République, de la LICRA et de Vigilance Collèges Lycées.
- Le 14 mai 2025 à 19h30, au Patronage laïque Jules Vallès, 72, Avenue Félix Faure, 75015 Paris « 1905 Acte de naissance » avec la compagnie ACTIF¹
- Le 8 juin 2025, à assister à la Conférence inaugurale du groupe laïque au Parlement européen - Réseau laïque européen au parlement européen à Strasbourg (*mentionné dans les actions Europe*).
- Le 13 septembre 2025 de 9h à 18h, participation d'EGALE au forum des associations Paris 15^{ème}.
- Le 27 novembre 2025, au Patronage laïque Jules Vallès, Promouvoir une société laïque pour l'UE, avec Martine Cerf.

¹ Créeée en 1991, la Compagnie Théâtre Actif interagit avec le public autour de trois axes essentiels : la création de spectacles, la transmission (à travers des ateliers théâtre, improvisation et chant), et des interventions clown en milieu hospitalier, et maisons de retraite avec son projet Opération Sourire (depuis 2000). Source <https://www.artesine.fr/artiste-1295-cie-theatre-actif.html>

- A l'occasion de la commémoration des 120 ans de la loi 1905, Michel Seelig a présenté des conférences à :
 - Vichy (6 décembre),
 - Chaumont (9 décembre),
 - Châteauroux (10 décembre),
 - de plus, il a participé à un colloque universitaire à la Fac de droit de Toulouse (4 décembre).
- A l'occasion des 120 ans de la loi de séparation, nous n'avions organisé aucun événement particulier afin de rester à la disposition de ceux qui organisaient des conférences et tables rondes et avaient besoin d'intervenants. Ce raisonnement s'est révélé judicieux puisque l'association EGALE a été représentée dans plusieurs événements en particulier :
 - un colloque organisé, à Chalon-sur-Saône, par plusieurs obédiences maçonniques le 6 décembre,
 - une conférence sur la laïcité organisée par le Droit Humain Paris ([Laïcité j'écris ton nom !](#)),
 - un podcast sur la laïcité à l'invitation du référent laïcité du département de l'Essonne le 7 décembre,
 - un séminaire de travail avec les animateurs jeunesse de la ville d'Issy-les-Moulineaux,
 - une intervention de Françoise Laborde, présidente, le 5 mars sur le thème « La laïcité »,
 - une intervention dans un lycée à Créteil le 9 décembre,
 - un colloque organisé par la Grande Loge Féminine de France au palais du Luxembourg,
 - une tribune (par exemple) écrite par Alain Vivien, le 12 décembre intitulée « Santé et dérives sectaires »,
 - une conférence à Noisy-le-Sec le 9 décembre.

3. Les actions notables en Europe

Ces actions sont toutes pilotées par le groupe Europe d'EGALE ; Martine Cerf assure la représentation auprès des autorités européennes avec le concours de Mireille Raunet et de Jean-Claude Boual.

Nos contacts avec les instances de l'Union européenne se font dans le cadre de l'article 17 du traité de fonctionnement de l'Union européenne qui oblige les institutions à consulter régulièrement les organisations confessionnelles et philosophiques.

Le 18 mars 2025, Madame Antonella Sberna, vice-présidente du Parlement européen chargée du dialogue avec les organisations confessionnelles et philosophiques avait invité les organisations religieuses le matin et les non-confessionnelles l'après-midi.

Nous avons une collaboration fructueuse avec nos partenaires laïques et avec les obédiences maçonniques qui interviennent dans le même cadre.

Nous avons pu obtenir de la part du Parlement des réunions communes avec les représentants des religions, mais ce n'est pas encore le cas avec la Commission européenne. Nous continuons cependant de le demander.

Réunions avec le Parlement européen

- 18 mars 2025 : programme de travail 2025 de la commission européenne,
- 4 juin 2025 : l'approche de l'Union en matière de logement,
- 7 juillet 2025 : colloque du premier réseau laïque européen sur le danger de l'extrême droite en Europe à Strasbourg,
- 2 décembre 2025 : la contribution de l'article 17 un cadre financier de l'union fondé sur l'éthique, la solidarité et l'inclusion.

Réunion avec la Commission européenne

- Le 1^{er} décembre 2025 : réponses à apporter à la polarisation de nos sociétés.

Les notes de recommandations que nous avons produites au cours de ces réunions sont consultables sur le site d'EGALE.

En novembre 2025, nous avons écrit à la présidente du Parlement pour l'informer qu'un *breakfast de prière* était organisé par les églises qui avaient abusivement utilisé le logo du Parlement européen afin de faire croire qu'il s'agissait d'un événement organisé par le Parlement lui-même.

4. Les actions en régions

En Guadeloupe,

Dans le cadre de la défense des valeurs de la République, notre représentant local, José Ludger, s'est associé à la section locale de la ligue des droits de l'Homme pour organiser aux Abymes, principale ville du département, une conférence-débat le 8 décembre dernier sur le thème « *Quelle valeur accorder à la laïcité dans notre société multiculturelle ?* ».

Une autre conférence intitulée « *La laïcité est- elle un Vecteur de cohésion sociale ?* » a été présentée à différents publics : scolaires, représentants d'associations et clubs services.

En Bretagne,

- le 16 octobre a été organisée la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, en présence de la Maire de Rennes et de nombreux participants. Le président de notre association a rendu hommage à Samuel Paty.
- le 1^{er} décembre 2025, une conférence/débat sur le thème "Promouvoir la laïcité pour défendre les Droits des femmes et des personnes LGBT" a été animée par Nora Bussigny et Tristane Banon.
- le 9 décembre 2025 a eu lieu une représentation de la pièce de théâtre "La Séparation" adaptée pour des collégiens par la Compagnie Actif, devant 170 élèves de 3^{ème} des écoles publiques et privées de Val D'Anast, commune rurale à 40 kilomètres de Rennes. Cette représentation a été précédée d'une rencontre avec les enseignants concernés, les chefs d'établissements et avec le concours et l'accueil de la commune qui avait mis à disposition la salle de spectacle et offert le repas.

Les retours sur tous ces évènements ont été très positifs.

En Occitanie,

Le conseil régional Laïcité Valeurs de la République a été installé le 9 décembre 2024, dans le but d'organiser un évènement autour des 120 ans de la loi de 1905 en décembre 2025.

Cet évènement a eu lieu en plusieurs temps :

- un premier évènement à Toulouse, le vendredi 3 décembre avec un village de la laïcité où les associations et institutions pouvaient être présentes ainsi que des tables rondes avec des grands noms de la Laïcité et la remise de trois prix Laïcité : scientifique, jeunesse et prix Occitanie.
- un deuxième temps, le samedi 6 décembre, toujours à Toulouse, avec une pièce de théâtre « *Marianne* » de la compagnie Pompon que nous connaissons bien puisque certaines actrices sont membres d'Egale, une projection du document tourné en Occitanie de Yannick Séguier dédié au parcours de la laïcité en France, un concert de Magid Cherfy, une expo sur les Valeurs de la République et bien sûr un gâteau !
- un troisième temps : deux évènements sportifs :
 - le 7 décembre, à Toulouse et à Montpellier : un relais de la Laïcité reliant différents lieux par exemple la maison Calas²,
 - un tournoi de rugby à toucher (*un des seuls sports collectifs mixtes*) avec différentes équipes du territoire régional.
- un quatrième temps, le 9 décembre avec une mise en avant des territoires « *Pour une Laïcité de terrain* » avec toutes les villes qui ont souhaité y participer.

Sur toute l'année 2025-2026, des actions labellisées Conseil régional sont organisées pour évoquer et débattre autour des 120 ans et du principe de laïcité tout au long de l'année scolaire.

5. Les Actions avec les politiques

Nos actions

L'association a été auditionnée en avril au Sénat par une commission parlementaire dirigée par Jacqueline Eustache-Brinio sur le voilement des petites filles et les conséquences psychiques et physiques que cette pratique engendre.

En août, nous avons rencontré, avec l'association Vigilance collèges Lycées, la conseillère de la ministre et le chargé des relations avec le Parlement. Nous avons pu discuter dans le détail des propositions pour l'amélioration de l'application de la laïcité dans les établissements scolaires. Ces propositions avaient été élaborées à la suite du colloque 2024. Certaines de nos recommandations étaient en cours de mise en œuvre et d'autres ont été acceptées. Malheureusement, l'instabilité politique qui a suivi ne nous a pas permis de mesurer ce qui avait été poursuivi.

² La maison où s'est déroulée l'affaire Jean Calas, en 1761, serait sur le point d'être cédée à un investisseur. Pour mémoire, c'est là qu'en 1761, le marchand toulousain Jean Calas avait été accusé du meurtre de son fils Marc Antoine. Une erreur judiciaire sur fond de fanatisme religieux dans laquelle était intervenu Voltaire. Le philosophe l'avait ensuite utilisée pour écrire le *Traité sur la tolérance*). source opinion.com/.

En septembre, nous avons tenu un stand au forum des associations du 15^{ème} et récolté, tout comme les autres années, les adresses de personnes intéressées par les cafés laïques mensuels au Patronage laïque.

ÉGALÉ a réagi à l'usage abusif du logo du Parlement européen pour un « *breakfast de prière* », événement programmé le 3 décembre 2025.

Notre collaboration avec le Collectif laïque national et AD3L

Tout au long de l'année, notre association a été représentée aux réunions mensuelles du Collectif Laïque National par Michel Fouillet et, en cas d'empêchement, par sa suppléante Martine Cerf.

Annick Henriot a participé activement à la commission « École » du CLN.

Comme chaque année, nous avons participé à la rédaction du rapport 2024 - 2025 du CLN. Il convient de noter que sur 12 rédacteurs de ce document collectifs, 4 sont membres d'ÉGALÉ.

L'année dernière, Martine Cerf a participé activement à la rédaction de la charte d'engagement du Collectif Laïque National. À ce jour, 36 associations et obédiences maçonniques ont signé la charte.

Par ailleurs, ÉGALÉ nous représente dans l'organe exécutif de l'Association De Défense Des Laïques (AD3L) au sein de laquelle Michel assure les fonctions de secrétaire général adjoint.

Martine Cerf a participé à une action avec la Ville d'ISSY les Moulineaux.

Notre collaboration avec le Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE)

Michel Fouillet est membre du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE) - section de Paris. En septembre dernier, il a proposé et obtenu l'accord de son parti pour organiser un colloque sur la laïcité dans les pays hispanophones. À ce stade de la préparation, les données sont les suivantes :

- trois co-organisateurs : un parti politique le PSOE, une association ÉGALÉ, une obédience maçonnique Le Grand Orient Latino-Américain (GOLA),
- un lieu : le Sénat,
- une date envisagée : 19 octobre 2026,
- un comité de pilotage comprenant 5 membres représentant les trois co-organisateurs, Michel Fouillet étant le coordonnateur.

6. Les événements et autres actions

ÉGALÉ anime des conférences organisées par les membres d'ÉGALÉ ou par d'autres associations ou institutions qui sollicitent son expertise, en France, en Europe, ou encore plus loin.

ÉGALÉ a participé, le 8 juillet 2025, au colloque organisé au Parlement de Strasbourg dont le thème était : « *Montée de l'extrême droite en Europe : comment résister ?* »

ÉGALÉ est ainsi intervenue au cours de nombreux colloques, salons du livre, tables rondes sur des sujets tels que : « *La laïcité et les valeurs républicaines* », « *La laïcité en Europe* », « *Les régimes dérogatoires en Alsace et en Moselle* », « *La laïcité et l'égalité hommes/femmes* » etc. (cf notre agenda).

7. La Commission sport

Une rencontre s'est tenue au Ministère des sports en mars 2025 qui a réuni Mme Anaïs WALTER (conseillère chargée de l'éthique, de l'intégrité et de la promotion des femmes) + un collaborateur et ÉGALÉ : Martine CERF (Vice-présidente) + Gérard MEYDIOT (Responsable GT/Sport).

Dans la lettre de demande de rendez-vous nous exposions plusieurs points à discuter :

- le Contrat Engagement Républicain est maintenant bien connu, signé et respecté par les clubs mais il serait nécessaire de le faire mieux connaître au sein du club. Il serait bon de faire des formations ou au moins des réunions pour les éducateurs et entraîneurs, et d'afficher ce contrat dans les locaux du club. Le ministère semble favorable à ces propositions.
- Les « alertes dérives » existent déjà sur certains sites des fédérations. Ce système sera encouragé chaque fois que possible.
- La proposition actuelle de loi votée récemment au Sénat sur le respect du principe de laïcité dans le sport devrait suffire à combattre toutes tentatives de signes religieux ou politiques dans les tenues sportives.

- Un grand mouvement de formation à la laïcité devrait s'accentuer vers les dirigeants, entraîneurs et éducateurs de club. Nous avons insisté sur ce point et sur ce que les entraîneurs, éducateurs et bénévoles doivent également être sensibilisés à ces questions et les respecter pendant leurs interventions. Un référent laïcité existe au sein de chaque fédération, mais nous avons insisté sur le point que tout cela devra « descendre » également au niveau des ligues régionales.
- Le problème de l'arbitrage devrait être résolu pour une part avec la loi votée par le Sénat, mais la violence sur les terrains ne faiblit pas, bien au contraire. Ces violences doivent être sanctionnées, c'est la seule façon de les combattre.
- Le ministère n'a pas voulu aborder le problème des transgenres, ne se déclarant pas compétent sur le sujet. Nous leur avons exposé notre demande auprès du ministère de l'égalité Femmes/Hommes et leur avons demandé d'intervenir pour être reçus. Ils nous ont dit qu'ils le feraient, mais aucun retour !

Pendant cette heure d'entretien, nous avons senti une écoute certaine ; quelques-unes de nos idées ont été notées, quelques autres ont été rejetées tout net. La sensation est que le ministère « fait des choses » ; ils n'ont pas très envie de les communiquer actuellement, sûrement pour attendre que ce soit bien en place, cela peut se comprendre. D'un autre côté, ils semblent assez sur la défensive, ne pas vouloir aller jusqu'au bout, et surtout ne pas vouloir faire de vagues.

Le soir même, un colloque du Laboratoire de la République réunissait des gens de « terrain » : journalistes sportifs, sportifs, cadre de club, haut-fonctionnaire au ministère des sports, etc. Le ton n'était pas le même, et tous démontraient avec des exemples que l'entrisme continuait, voire s'accentuait, mais avec des approches différentes.

Courant novembre, EGALE était invité par l'association EGAL Sport, au lancement de leur MOOC sur l'égalité Femme/Homme dans le sport. MOOC intéressant à consulter sur leur site.

Cette association regroupe des adhérents du milieu sportif : internationaux, entraîneurs, haut-fonctionnaires du ministère, chercheurs...

Plusieurs articles ont été diffusés sur notre site, notamment en fin d'année sur la question de la participation des transgenres aux épreuves sportives. Le problème est revenu sur le devant de la scène suite aux propos des tennismen donnant leur avis sur cette question.

EGALE a également participé au rapport 2025 du CLN pour la partie activités sportives.

L'ambiance politique nationale actuelle ne favorise pas les prises de contact avec les instances politiques. De même, il faut savoir que les discussions avec les instances des fédérations sportives ne sont pas simples dans la mesure où chaque fédération se considère autonome dans son domaine.

8. La Commission école

La Commission Ecole, représentée par Annick Henriot

- Action de veille :
 - Consultation hebdomadaire du Bulletin Officiel.
 - Consultation du site du ministère et de l'actualité du ministre.
 - Consultation d'articles de presse en particulier pour ce qui concerne la laïcité mais également l'intégrité des élèves.
- Participation jusqu'à l'été au groupe école du CNL :
 - Réflexion sur le lien « public-privé » et la nécessité de sortir du schéma actuel où l'Etat et les collectivités financent l'enseignement privé sous contrat au-delà des dispositions initiales.
- Participation sur la même thématique au groupe EPL, désolidarisation au printemps au regard de choix trop politiciens et axés sur les élections municipales.
- Audience au ministère de l'Education nationale :
 - Fin août, les associations EGALE et Vigilance Collèges Lycées ont été reçues et ont pu remettre les propositions du colloque. Certaines croisaient des préconisations de la circulaire de rentrée.
- Un dialogue fructueux, des pistes de travail évoquées concernant les 120 ans de la loi de 1905, la formation des enseignants, le contrôle de l'enseignement privé.

9. L'activité de formation

Nous avons collaboré sur toute l'année avec la Région Ile de France pour l'animation du module de 2h « Caricature et Démocratie » conçu par l'association de dessinateurs de presse « *Dessinez créez liberté* ». Six membres d'EGALE assurent ces animations par roulement.

Quelques interventions sur la laïcité ont eu lieu dans des établissements scolaires qui ont pris contact en direct avec les animateurs qu'ils connaissaient.

10. En conclusion

L'activité de notre association est riche en événements de quelque ordre qu'ils soient.

Notre action reste essentielle pour faire connaître l'association, relayer nos informations, les événements que nous organisons etc.

EGALE a besoin de forces nouvelles en mesure de prêter main-forte à l'équipe déjà en place. J'invite donc tous nos adhérents qui le souhaiteraient à venir rejoindre une commission, en animer une nouvelle, faire de la formation, renforcer le secrétariat, apporter des idées neuves, etc.

Je vous remercie de votre attention.

Marcelle BARRY

Annexe 2 – Résultat de l'exercice 2025
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28 janvier 2026

Recettes		Dépenses	
Adhésions	5 330.00 €	Assurance	128.18 €
Vente livres	69.50 €	Achats livres + doc	413.48 €
		Cotisations AD3L/Buisson	350.00 €
		Informatique/Mailing	1 104.22 €
		Secrétariat	442.91 €
		Déplacements	589.00 €
		Colloque Sénat	1 245.98 €
Intérêts	153.60 €	Frais bancaires	228.75 €
		Résultat 2025	4 502.52 €
		Excédent exercice 2025	1 050.58 €
TOTAL	5 553.10 €	TOTAL	5 553.10 €

Annexe 3 - Situation financière au 1er janvier 2026
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28 janvier 2026

	1er janvier 2025	1er janvier 2026
Banque	380.28 €	297.26 €
Livret A	7 020.48 €	8 154.08 €
Excédent 2025	1 050.58 €	
Résultat	8 451.34 €	8 451.34 €

Annexe 4 – Budget prévisionnel
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28 janvier 2026

Recettes		Dépenses	
Adhésions	4 700.00 €	Assurance	130.00 €
Vente livres	60.00 €	Achats livres + doc	400.00 €
		Cotisations	200.00 €
		Informatique/Mailing	1 150.00 €
		Secrétariat	550.00 €
		Déplacements	900.00 €
		Colloque Sénat + Film	1 300.00 €
Intérêts	110.00 €	Frais bancaires	240.00 €
TOTAL	4 870.00 €	TOTAL	4 870.00 €

Annexe 5 – Membres du Conseil d'administration et du Bureau d'EGALE (Rappel)
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 janvier 2025 (nouveau conseil après renouvellement)

Les membres de l'assemblée générale du 30 janvier 2025, ont élus les administrateurs suivants :

BARRY Marcelle	ISRAËL Jean-Marc
BERRON Corinne	LABORDE Françoise
BOUAL Jean-Claude	LAFAYE Olivier
CARRERE Maryse	LAME Babacar
CERF Martine	LE MER Françoise
DEVILLERS Danièle	LUDGER José
FERRAND Bernard	MEYDIOT Gérard
FOUILLET Michel	RAUNET Mireille
GROSS Jean-Pierre	SEELIG Michel
HEIMENDINGER Luc	SERRES Hélène
HENRIOT Annick	VIVIEN Alain
HORWITZ Marc	

Au cours de cette même assemblée générale du 30 janvier 2025, les membres du conseil d'administration, ont désigné, à l'unanimité et pour une durée de 2 ans, les membres du Bureau suivants :

LABORDE Françoise	Présidente
CERF Martine	Vice-présidente
CARRERE Maryse	Vice-présidente
BARRY Marcelle	Secrétaire générale
BOUAL Jean-Claude	Secrétaire général adjoint
MEYDIOT Gérard	Trésorier
ISRAËL Jean-Marc	Trésorier adjoint